

M. Wilson: . . . c'est faire preuve de cynisme à l'endroit de la démocratie électorale, cynisme que nous n'avions pas vu depuis bien des années. Je ne me rappelle pas de cas semblable, pas plus que vous peut-être, monsieur l'Orateur.

Le deuxième point, qui découle de la motion, c'est que le programme gouvernemental d'augmentation progressive des prix de l'énergie ne tient compte ni des personnes désavantagées ni de certaines régions du pays. J'ai rappelé que 72 p. 100 des recettes ainsi prélevées profitent au gouvernement fédéral et pourtant ce dernier n'a pas trouvé moyen d'inventer un mécanisme du genre du crédit d'impôt à l'énergie ou de l'indemnisation spéciale que nous avons prévu pour les provinces atlantiques pour pallier le coût de la production d'énergie à partir du pétrole dans cette région. Tel est le sens profond de la motion à l'étude aujourd'hui. Mon ami le député de Vancouver-Kingsway, a évité l'essentiel de la motion sur lequel je veux d'ailleurs insister à cause de son bien-fondé, surtout en ce qui concerne les provinces de l'Est.

A Saint-Antoine, Terre-Neuve, à titre de comparaison, 5,000 kilowatt-heures d'énergie coûtent \$387.58. A Summerside, Île-du-Prince-Édouard, il en coûte \$296.23 pour la même quantité. Je compare ces chiffres à ceux de Montréal, la ville du ministre, où 5,000 kilowatt-heures d'énergie coûtent \$127.40, tandis qu'à Toronto, ma propre ville, ces kilowatt-heures reviennent à \$145.35. Pour Ottawa, il faut compter \$128.93. Voilà pourquoi nous avons jugé essentiel que le gouvernement subventionne les habitants des provinces de l'Atlantique que frappe durement le coût élevé de l'énergie.

Je voudrais à présent, monsieur l'Orateur, exposer également les répercussions du crédit d'impôt à l'énergie proposé dans le budget conservateur de décembre 1979. Voilà qui prouve encore une fois que les chiffres avancés par le ministre ne tiennent pas compte de la situation globale, car le ministre les a manipulés. Sur du papier à lettre, à l'en-tête du parti conservateur, un communiqué, que tous les députés pourront lire, révèle que la taxe sur l'énergie, et notamment sur l'essence et le mazout de chauffage, exigée par le gouvernement libéral, s'élève à \$451 par an. Il s'agit bien d'une augmentation des débours de la famille ordinaire. Sous un régime conservateur, étant donné que les répercussions de cette taxe sur le mazout de chauffage étaient bien moindres qu'avec les propositions des libéraux . . .

M. Lalonde: N'en croyez surtout rien!

M. Wilson: . . . ce montant s'élève à \$292. Donc, \$451 pour les libéraux et \$292 pour les conservateurs. Toutefois, le crédit d'impôt à l'énergie rapporte \$220 à une famille dont le revenu se situe en deçà de \$23,000, ou de \$21,000 si je ne m'abuse, et ce crédit ramènerait la hausse du coût de l'énergie à seulement \$72, par rapport aux \$451 exigés quelle que soit l'importance du revenu familial.

M. Lalonde: Vous plaisantez!

M. Wilson: Ainsi, le ministre ne tient nullement compte de ces réalités des plus concrètes pour le consommateur qui doit payer ses factures d'un mois à l'autre. Comme l'affirmaient ses collègues l'autre jour, les prix continueront de grimper, mais le gouvernement n'interviendra pas dans le cas de ceux qui n'ont pas les moyens de faire face à ces fortes augmentations.

L'énergie

Le ministre voudrait que l'on en blâme les provinces productrices. Encore une fois, et manifestement, il induit la population en erreur. Car c'est surtout le ministre et ses collègues fédéraux qu'il faut blâmer de ne pas avoir eu le courage d'exposer la situation dans toute sa vérité. Nous avons cherché à les y amener lors d'autres débats. Nous avons même essayé, pour mieux le comprendre, d'envisager du point de vue du gouvernement les négociations menées depuis un an avec les provinces productrices, mais sans succès. Le consommateur veut savoir. Il nous demande à nous, les députés, pourquoi on le matraque ainsi? Pourquoi n'avons-nous pas conclu d'accord, pourquoi il lui faut payer ces prix exorbitants?

Les négociations de l'été dernier étaient de la frime. Le gouvernement fédéral n'a pas essayé de conclure une entente. Le ministre a dit il y a quelques minutes qu'il ne pouvait promettre un accord, mais je pense qu'à cette même date l'an dernier il aurait pu honnêtement dire à la Chambre qu'il ne pouvait promettre d'accord, parce que le gouvernement fédéral est allé négocier sans tenter de rapprochement avec l'Alberta et les autres provinces productrices. C'est pour cette raison que nous sommes dans une impasse, que ces grands projets sont en attente, et . . .

M. Lalonde: Balivernes.

M. Wilson: Le ministre dit «balivernes». Puis-je lui demander comment il se fait que le programme énergétique, quand on l'a annoncé, était moins avantageux pour les provinces productrices que le dernier marché qu'il leur a été proposé en juillet de l'an dernier. On ne fait absolument aucun effort pour en arriver à un compromis entre les deux positions et c'est pour cette raison que nous sommes aujourd'hui dans une impasse.

J'aimerais aussi signaler qu'avant les négociations, les provinces productrices avaient déjà dit aux Canadiens qu'il y avait deux types de taxes qui seraient inadmissibles à leurs yeux. La première était une taxe à l'exportation sur le gaz naturel. Le gouvernement l'a imposée; la Cour d'appel de l'Alberta l'a infirmée et la Cour suprême du Canada se prononcera plus tard au cours du mois. Voilà l'effort déployé pour arriver à un compromis. La deuxième était une taxe sur la production qui est essentiellement une taxe à la tête de puits. Elle empiète manifestement sur la juridiction des provinces productrices. Enfin, il y avait l'établissement d'un prix trop bas comparativement à presque n'importe quel autre pays du monde.

● (1650)

Est-il étonnant, quand on met tout cela ensemble, de se retrouver dans une impasse? Si on ne fait aucun effort pour négocier et si les conditions de la politique finale sont inacceptables, on se retrouve fatalement dans une impasse.

Je ne suis pas du tout heureux de la réaction du gouvernement albertain qui consiste à réduire sa production et à mettre les grands projets en attente. J'aurais préféré qu'il réagisse d'une autre façon, mais il me serait bien difficile de lui suggérer d'autres moyens d'exercer des pressions en vue des négociations indispensables à la conclusion d'un accord.

Autant vouloir faire avancer une mule rebelle: il faut lui taper sur la tête à coups de marteau pour la faire avancer. Voilà ce que l'Alberta a dû faire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.